
DUHAMEL CONSEILLE IMOCOMPARTNERS SUR LA FUSION DE SES TROIS OPPCI.



3 janvier 2022

Le Cabinet DUHAMEL est intervenu sur la fusion par absorption des OPPCI IMOCOMINVEST et IMOCOMINVEST 2 par l'OPPCI IMOCOMINVEST 3. L'OPPCI absorbant devient IMOCOMPARK et détient dorénavant un portefeuille dédié aux *Retail Parks* d'une taille de plus de 600 millions d'euros, composé de 30 *Retail Parks* situés en France, dont les locaux sont loués à 350 locataires intervenant sur 11 secteurs d'activité.

Bruno de Scorbiac et Laurent de Sayve, dirigeants d'ImocomPartners, ont déclaré à propos de cette fusion : « *Ce nouvel ensemble va bénéficier d'une visibilité accrue sur le marché du Retail Park en France. Plus que jamais, les Retail Parks dans le contexte de crise sanitaire étendue, possèdent les fondamentaux : les meilleurs du secteur et représentent le segment de l'immobilier commercial le plus résilient et le plus adapté aux nouveaux modes de consommation : commerces à ciel ouvert, parfaitement flexibles pour le Click & Collect ou le Drive et idéalement situés dans les périphéries devenues attractives pour plus de 90% des populations. Notre nouveau fonds affiche les niveaux de performance les plus en phase avec les attentes des investisseurs en immobilier, et s'inscrit dans une dynamique de croissance.* »

La fusion de ces trois OPPCI donne naissance à un portefeuille de très grande envergure, dont la logique répond aux critères fondamentaux exigés par les investisseurs institutionnels en immobiliers tels que la diversification du risque, la performance ou encore le développement durable. IMOCOMPARK devient ainsi le plus important OPPCI français dédié à l'investissement en *Retail Parks*.

Cette opération, menée en 7 mois, présente un caractère inédit au sein des OPPCI, tant par son ampleur que par la taille du nouvel ensemble. La fusion est accompagnée d'une restructuration de l'OPPCI absorbant afin d'adapter celui-ci à sa nouvelle taille et à ses nouveaux objectifs de développement.

Le Cabinet DUHAMEL a conseillé ImocomPartners sur la réalisation de la fusion et sur son agrément par l'Autorité des marchés financiers.

ImocomPartners était également conseillée par KRAMER LEVIN NAFTALIS & FRANKEL LLP sur les aspects fiscaux et par l'étude notariale GINISTY & Associés.

*
* *

Contact :

Jérémie DUHAMEL

Avocat Associé

Tel : +33 (0)1 82 83 74 50

jduhamel@duhamel-law.com

A propos du Cabinet : DUHAMEL est un cabinet d'avocats indépendant intervenant dans l'ensemble des domaines du Droit Financier. Le Cabinet intervient en Droit Financier et conseille des institutions financières sur les conditions d'exercice de leur activité, leurs opérations et lors de procédures contentieuses.

Notre objectif est d'accompagner nos clients français, européens et internationaux dans la réussite de leurs projets. Plus d'informations sur www.duhamel-law.com.